



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Reconnaissance du gouvernement soudanais et transition démocratique

Question écrite n° 15461

### Texte de la question

M. Christophe Marion alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le conflit qui ravage le Soudan depuis avril 2023 et qui constitue l'une des crises humanitaires les plus graves au monde, avec des millions de déplacés et des populations civiles prises en étau entre les Forces de soutien rapide (FSR) et les Forces armées soudanaises (FAS). M. le député salue la position constante de la France dans ce conflit : engagement humanitaire important et protection des civils ; soutien à la reprise d'une transition démocratique interrompue par le coup d'État d'octobre 2021 ; attachement à l'unité et à la souveraineté territoriale du Soudan ; volonté d'accompagner le pays vers un gouvernement civil issu d'élections libres et transparentes. M. le député se réjouit du fait que la France se refuse à toute équivalence entre les FSR, responsables de crimes de masse documentés, notamment au Darfour, et le gouvernement de Khartoum, qui demeure l'autorité de fait du Soudan. Cependant, M. le député s'interroge sur les conséquences concrètes du statut d'autorité *de facto* que la France attribue aux autorités soudanaises. Alors que plusieurs pays européens ont établi des relations diplomatiques complètes avec ce pays, cette position ne risque-t-elle pas de priver la France de canaux diplomatiques directs avec l'acteur qui, quelle que soit l'issue du conflit, sera central dans tout processus de stabilisation, de reconstruction et de transition démocratique ? Alors qu'une visite des ministres français et allemand des affaires étrangères a été annoncée à l'issue de la conférence de Berlin, M. le député souhaite interroger M. le ministre sur les conditions qui permettraient de normaliser les relations diplomatiques avec le gouvernement de Khartoum, y compris par l'accréditation réciproque d'ambassadeurs. Dans un contexte marqué par les ambitions centrifuges et sécessionnistes des FSR, aux conséquences potentiellement graves pour la stabilité régionale, la lutte contre le terrorisme et la maîtrise des flux migratoires, une telle reconnaissance ne serait-elle pas un signal politique fort en faveur de l'unité du Soudan ? Il souhaite connaître sa position sur le sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christophe Marion](#)

**Circonscription :** Loir-et-Cher (3<sup>e</sup> circonscription) - Ensemble pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15461

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** [Europe et affaires étrangères](#)

**Ministère attributaire :** [Europe et affaires étrangères](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 mai 2026](#), page 4506